

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 avril 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 25 et 26 mars 2013**

**2013 V 47** Vœu pour une approche durable et solidaire des manifestations culturelles et artistiques parisiennes.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le vœu à l'initiative du groupe Europe Ecologie - Les Verts et apparenté et adopté par le Conseil de Paris en avril 2009 qui demandait que "la Ville de Paris définisse, en concertation avec les acteurs concernés, une Charte développement durable et solidaire pour les manifestations culturelles et artistiques parisiennes" ;

Considérant qu'à ce jour cette Charte n'est pas encore proposée ;

Considérant pourtant que la crise environnementale continue de s'aggraver et doit nous encourager à des politiques ambitieuses dans ce domaine ;

Considérant enfin, comme le mentionnait le vœu adopté par notre Conseil en avril 2009, que dans le domaine des festivals et des manifestations culturelles, diverses collectivités locales en France ont d'ores et déjà engagé une réflexion et des actions pour intégrer les principes de développement durable dans l'organisation de ces manifestations et limiter leurs impacts environnementaux non négligeables (consommation accrue d'électricité et d'eau, production plus importante de déchets, etc...), avec des initiatives telles que la "Charte des Manifestations Responsables" en Gironde ou le "Guide des éco-manifestations en Poitou-Charentes", qui ont d'ores et déjà produit des résultats probants ;

Ainsi, en Gironde, près de 500 acteurs locaux ont été sensibilisés à cette question en 2 ans et près de 40 événements ont été accompagnés par un "régisseur développement durable".

Et en Région Poitou-Charentes, le Guide des éco-manifestations a permis à chaque organisateur de manifestations de prendre en compte de façon pratique et concrète la dimension environnementale. Et depuis, la région a poursuivi et amplifié la démarche en proposant un appel à projets "éco-festivals" et en attribuant un logo "éco-manifestations" aux manifestations culturelles, sportives et institutionnelles respectant un ensemble cohérent de critères environnementaux.

Considérant qu'il est souhaitable que la Ville qui est un acteur important dans ce domaine - car à l'initiative d'importantes manifestations telles que Nuits Blanches, Paris Plage, Paris en toutes lettres, Paris Cinéma, Cinéma au clair de lune, etc... et subventionnant de grands établissements culturels - se doit d'être également exemplaire dans le domaine environnemental ;

Sur la proposition de Mme Danielle FOURNIER et les éluEs du groupe Europe Ecologie - Les Verts et apparentés,

Emet le vœu que la Ville de Paris engage sans tarder une réflexion afin :

- de définir une Charte développement durable et solidaire pour les grandes manifestations culturelles et artistiques dont elle est à l'initiative ainsi que les grands établissements culturels que la Ville subventionne ;
- d'encourager les autres opérateurs artistiques et culturels à un comportement exemplaire par la création d'un éco label pour les manifestations respectant un ensemble cohérent de critères environnementaux.